



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - Volet 3 – Projets Signature Innovation

CADRE DE GESTION

Mars 2022

1. Projet choisi

Le projet qui a été choisi par la MRC pour être financé via le volet 3 du Fonds Région et ruralité est « La capitale québécoise des pêches maritimes, une expérience pour tous les sens ».

2. Budget

Le montant attribué au volet 3 – Projets « Signature Innovation » est de 215 420 \$ par année, de 2020 à 2024.

3. Comité directeur

Le comité directeur est composé des cinq membres nommés par le conseil de la MRC et a comme mandat de suivre l'évolution des travaux du projet et de veiller au respect des conditions de l'entente.

4. Durée du mandat

Le présent mandat du comité directeur se termine au dépôt de la reddition de compte finale, au plus le 31 mars 2026.

5. Reddition de comptes

Le comité directeur approuve la reddition de compte finale qui sera ensuite adoptée par le conseil de la MRC.